

60710 1278

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*



MINISTERE DE LA FAMILLE,  
DE LA SOLIDARITE NATIONALE,  
DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ  
ET DE LA MICRO FINANCE

-----

DIRECTION DE LA PROTECTION  
DES DROITS DE L'ENFANT

**DIRECTION DE LA  
PROTECTION DES DROITS  
DE L'ENFANT  
MFSNEFMF**

**rapport d'activités annuel  
CDSMT**

**Année 2008**

## **Introduction**

La Direction de la protection des Droits de l'Enfant créée en 2003 est intervenue sur des questions majeures qui relèvent du respect des Droits de l'Enfant telles qu'édictées par les dispositions de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et de la Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant. Celles-ci sont relatives à :

- l'organisation de différents évènements spéciaux qui sont des moments forts de plaidoyer et de sensibilisation sur les thèmes d'actualités.
- Prise en compte de l'opinion des enfants sur qui les intéressent directement
- suivi des recommandations du rapport pays sur la CDE
- la campagne nationale sur l'enregistrement des enfants à la naissance qui a permis de relever le taux de couverture national de 60,9% à 78,5%
- harmonisation entre la législation nationale et les conventions internationales.
- Rapport initial de suivi de la charte africaine des droits et du bien être de l'enfant ;
- suivi des protocoles additifs de la CDE sur l'utilisation des enfants dans les conflits armés et i sur la vente des enfants et leurs utilisations dans des activités à caractères pornographiques

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en œuvre des activités de la Direction de la Protection des Droits de l'Enfant au courant de l'année mises en œuvre grâce à l'appui des partenaires au développement tels que l'UNICEF, Plan Sénégal,.

## **I/Réalisations Techniques**

### **I.1 Activités effectivement réalisées au cours de la période sous revue**

#### **I.1.1- Activités programmées et réalisées**

L'année 2008 a vu la réalisation d' activités le cadre du cdsmt: organisation de 03 semaines de promotion sur l'enregistrement des enfants à la naissance ; l'organisation de la Journée de l'Enfant Africain, l'organisation de la Semaine Nationale de l'Enfant ; harmonisation des législation : restitution de l'étude de capitalisation sur les gaps entre la législation nationale et les instruments juridiques internationale en matière de droit de l'enfant

#### **I.1.2- Activités non programmées et réalisées**

A se niveau aucune activité non programmée n'a été réalisée

#### **I.2- Résultats obtenus**

le relèvement du taux de couverture national sur l'enregistrement des enfants à la naissance de 60,9% à 78,5% ; implication des enfants et des association d'enfants dans la campagne de plaidoyer et de sensibilisation sur la participation des enfants ; les gaps entre la législation nationale et les instruments internationale identifiés et validé en vue d'une harmonisation des deux législations

#### **1.3 les activités prévues pour la période et non réalisées, les raisons et les conséquences qui en découle notamment par rapport à l'attente des résultats fixés ;**

- \* Le code de l'enfant : relecture du draft par les partenaires du ministère de la justice et les consultants en cours ;
- \* réactualisation du plan d'action national de promotion de l'enregistrement des enfants à la naissance
- \* atelier de validation de la stratégie nationale de lutte contre la mendicité des enfants ;
- \*vulgarisation des instruments juridiques
- \* semaine de promotion sur l'enregistrement des enfants à la naissance pour quelques départements ( 03 départements effectués sur 09 programmés)
- \*appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'actions du parlement des enfants
- \* renforcer la coordination sectorielle

NB : les principales difficultés rencontrées pour la réalisation des activités réside dans la difficulté de mobilisation des ressources qui nous viennent des partenaires

#### 1.4 Difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PTA

Absence de matériels logistiques (véhicules)

#### 1.5 les solutions proposées et les moyens nécessaires pour lever ces contraintes ainsi que les personnes responsables de leurs mise en œuvre

- \* prévoir dans le budget de la Direction la prise en charge des activités prioritaires ;
- \* Mettre en place au niveau de la Direction un fonds pour l'enfance
- \* Renforcer les capacité d'intervention de la Direction au plan logistique, technique par des formations et ressources humaines ;
- \* recadrage institutionnel pour permettre une meilleure coordination des interventions par une mise à disposition de l'information à temps ;

#### 1.6 Tableau global d'avancement des activités dans la période sous-revue

(Reprendre les activités du PTA, l'une après l'autre, et renseigner l'état d'avancement de chacune d'elles en mettant une croix à l'endroit indiqué selon la situation qui sied.

Activités	Etat d'avancement		
	Prévue et réalisée dans la période sous-revue	Prévue et non réalisée dans la période sous-revue	Prévue dans la période sous-revue et en cours de réalisation avec retard
L'organisation de semaines de promotion sur l'enregistrement des enfants à la naissance	X		
Enquête de couverture ou évaluation de la campagne nationale de l'enregistrement des enfants à la naissance		X	
l'organisation de la Journée de l'Enfant Africain	X		
l'organisation de la Semaine Nationale de l'Enfant	X		
Harmonisation des législations : atelier de restitution de l'étude sur les gaps entre la législation nationale et les instruments	X		

juridiques internationaux en matière de droit de l'enfant			
*vulgarisation des instruments juridiques		X	
Appui aux structures et associations de prise en des enfants		X	
Projet d'appui à l'amélioration des conditions de vie des enfants dans les structures non conventionnées		X	
Projet d'appui institutionnel du parlement des enfants		X	
Projet de communication pour une meilleure en des enfants affectés et /ou infectés par le sida		X	
Projet de mise en place d'un cadre de gestion de coordination et de suivi des interventions du secteur		X	

### 1. Réalisations financières

Dans cette partie, il s'agit, d'abord, de remplir les deux tableaux qui récapitulent respectivement la situation des ressources financières par activité et par source de financement et, ensuite, d'apprécier les réalisations financières. L'appréciation portera, entre autres, sur l'état des dépenses, le rythme de mise à disposition des fonds aussi bien au niveau de la structure concernée qu'à celui des groupes-cibles ou bénéficiaires, les taux de décaissement par activité et source en faisant le rapport entre le montant initial des fonds alloués par activité ou source au début de la période et les fonds effectivement décaissés à la fin de la période.

**Tableau 2 : Etat des décaissements par activité**

Activité	Budget total dans le PTA 2008	Bailleur	Cumul pour le Semestre				Cumul depuis le démarrage du Programme ou projet (*)			
			Dotations		Dépenses		Dotations		Dépenses	
			(1000 FCFA)	(us\$ ou Euro)	(1000 FCFA)	US\$ ou Euro)	(1000 FCFA)	(US\$ ou Euro)	(1000 FCFA)	US\$ ou Euro)
3 Semaines de Promotion sur l'enregistrement des enfants à la naissance									10.338.000 fr	
Organisation de la Journée de la l'Enfant Africain										
Organisation de la Journée de l'Enfant Africain									20.140.000fr	
Harmonisation de la législation Atelier de restitution de l'étude sur les gaps entre la législation Nationale et instruments juridiques internationaux en matière des droits de l'enfant									3.898.217fr	
<b>Total</b>									<b>34.376.217fr</b>	

(\*) : Il s'agit d'activité de projet ou de programme à échéancier de financement pluriannuel, ayant démarré avant 2008 et dont la durée de mise en œuvre pourrait dépasser la période sous-revue. Au niveau de la Colonne « Bailleur », la source de financement doit être précisée.

**Tableau 3 : Etat de décaissements par source de financement**

Sources	Cumul pour le Semestre				Cumul depuis le démarrage du Programme ou projet (*)			
	Dotations		Dépenses		Dotations		Dépenses	
	(1000 FCFA)	(US\$ ou Euro)	(1000 FCFA)	US\$ ou Euro)	(1000 FCFA)	(US\$ ou Euro)	(1000 FCFA)	US\$ ou Euro)
Etat								
UNICEF								
plan Sénégal								30.042.000fr
Plan Sénégal								3.000.000fr
Plan Sénégal								1.334.217fr
<b>total</b>								<b>34.376.217fr</b>

## **TABLEAU 4 : ALLOCATIONS BUDGETAIRES PAR ACTIVITE 2009-2010**

<b>ACTIVITES</b>	<b>Année n réalisée</b>	<b>Année n+1</b>	<b>Année n+2</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Observatoire :</b> - Validation du projet de l'observatoire - Missions de sensibilisation et d'information - Installation niveau départements et régions - Appui institutionnel pour un observatoire fonctionnel	<b>Transférée</b>	<b>43.000.000F</b>	<b>22.000.000F</b>	<b>65.000.000F</b>
<b>Harmonisation de la législation :</b> - Elaboration et validation du texte harmonisé (validation technique et institutionnelle) - Honoraire du consultant	<b>Réalisée</b> <b>2.564.000F</b>  <b>1.334.217F</b>	_____  <b>7.101.783F</b>	_____  -----	<b>7.101.783F</b>
<b>Promotion et vulgarisation des lois pour une application effective :</b> - Vulgarisation – démultiplication – diffusion des lois	<b>Transférée</b>	<b>5.000.000F</b>	<b>3.000.000F</b>	<b>8.000.000F</b>
<b>Projet de promotion à l'enregistrement des enfants à la naissance</b> - Semaines de promotion dans 03 départements - Semaines de promotion dans 08 départements - Atelier d'évaluation -Démultiplication des supports	<b>Réalisée</b> <b>10.338.050F</b>	_____  <b>15.361.050F</b>  <b>5.000.000F</b>	_____  <b>15.038.950F</b>  -----	<b>35.400.000F</b>
<b>Projet d'appui aux structures et associations de prise en charge des enfants :</b> - Appui institutionnel et technique -	<b>Transférée</b>	<b>12.000.000F</b>	<b>12.000.000F</b>	<b>24.000.000F</b>

<p><b>Appui à la création de centres d'accueil, d'information et d'orientation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Missions d'information, de sensibilisation et de communication</li> <li>- Construction et équipement des centres : Kolda, Fatick, Saint- Louis, Thiés et Matam</li> </ul>	<p><b>Transférée à déterminer</b></p>	<p><b>20.000.000F à déterminer</b></p>	<p><b>20.000.000F à déterminer</b></p>	<p><b>40.000.000F à déterminer</b></p>
<p><b>Appui à l'amélioration des conditions de vie des enfants dans les structures non conventionnées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartographie (régions et départements)</li> <li>- Appui technique et matériel des structures non conventionnées</li> </ul>	<p><b>Transférée</b></p>	<p><b>30.000.000F</b></p>	<p><b>10.000.000F</b></p>	<p><b>40.000.000F</b></p>
<p><b>Projet de médiation familiale :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Session de formation et de renforcement de capacité des acteurs sociaux</li> </ul>	<p><b>Transférée</b></p>	<p><b>18.000.000F</b></p>	<p><b>18.000.000F</b></p>	<p><b>36.000.000F</b></p>
<p><b>Projet de communication pour une meilleure prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assises nationales sur l'exploitation économique des enfants par la mendicité</li> <li>- Campagne nationale de sensibilisation pour la lutte contre l'exploitation économique des enfants par la mendicité</li> <li>- Campagne nationale de lutte contre les violences faites aux enfants</li> <li>- Campagne nationale de lutte contre la traite et le travail des enfants</li> <li>- Organisation et célébration des événements spéciaux</li> </ul>	<p><b>Réalisée 20.140.000F</b></p>	<p><b>154.373.000F</b></p>	<p><b>60.000.000F</b></p>	<p><b>214.373.000F</b></p>
<p><b>Projet de communication pour une meilleure prise en charge des enfants affectés et/ou infectés par le VIH/SIDA :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sessions de formation des acteurs dans la prise en charge des EOVI</li> <li>- Campagne nationale sur les OEVI</li> </ul>	<p><b>Transférée</b></p>	<p><b>44.000.000F</b></p>	<p><b>37.000.000F</b></p>	<p><b>81.000.000F</b></p>

<b>Projet de mise en place un cadre institutionnel de gestion :</b> - Mise en place des organes de suivi sur le plan national - Elaboration des outils de suivi	<b>Transférée</b>	<b>12.000.000F</b>	<b>7.000.000F</b>	<b>19.000.000F</b>
<b>Projet de mise en place d'un cadre de coordination des interventions :</b> - Identification des structures, institutions, associations de base et ONG, membres du cadre de coordination - Installation des cadres de coordination	<b>courriers</b>  <b>Transférée</b>	  <b>45.000.000F</b>	  <b>15.000.000F</b>	  <b>60.000.000F</b>
<b>Projet d'appui institutionnel du parlement de enfants :</b> - Révision et validation des statuts, règlements intérieurs et plans d'action (départementaux, régionaux et national) -Renouvellement du parlement national de l'enfant	<b>Transférée</b>	<b>26.688.200F</b>	<b>42.998.440F</b>	<b>69.686.640F</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>Réalisée</b> <b>34.376.267F</b>	<b>437.524.033F</b>	<b>262.037.390F</b>	<b>699.561.423F</b>